

Paris, le 7 avril 2006

Les Secrétaires Généraux
à
Monsieur Jean François VERDIER
Directeur de la DPMA

Objet : achat de l'immeuble Nadar

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet d'implantation de services d'administration centrale sur le site de Vincennes, dans l'immeuble Nadar, et de la préparation du groupe de travail que vous allez organiser, nous vous demandons de bien vouloir nous donner les informations suivantes.

L'immeuble a-t-il déjà été acheté par le ministère des Finances, avec quel type de contrat et qui était le précédent propriétaire ? Quelle est la forme juridique précise du contrat d'achat de l'immeuble Nadar ? Quel est le calendrier précis de cet achat ?

En outre existe-il des conditions particulières dans le contrat avec le précédent propriétaire ? Quelles sont ces conditions (travaux et quels types de travaux, dans quel objectif, pour quel montant...) ?

Quel est le prix d'achat de l'immeuble ? Les montants ont-ils déjà été versés au précédent propriétaire ou le versement de ces montants dépend-il d'une condition particulière, et dans quel délai.

Vous comprendrez que dans les circonstances actuelles d'extrême inquiétude des personnels la transparence de ces informations nous semble essentielle pour la préparation du groupe de travail.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Les Syndicats
CFDT,

CFTC,

CGT,

FO Centrale,

SPAC,

SUD